

Assas

Session: Septembre 2019

Année d'étude : Troisième année de Licence Droit

Discipline : *Droit des relations de travail dans le secteur public*
(Unité d'Enseignements Complémentaires 2)

Titulaire(s) du cours :

Mme Marie-Laure MOREAU

Document(s) autorisé(s) : **AUCUN** sauf un dictionnaire de traduction pour les étudiants étrangers

Répondez aux questions suivantes, en suivant leur ordre de numérotation sur votre copie :

- 1- Que signifie l'expression « statut général de la fonction publique » ?
- 2- Que sont les nominations pour ordre ?
- 3- Quelles sont les conséquences juridiques de la situation légale et réglementaire du fonctionnaire ?
- 4- Que désigne la notion de cadre d'emploi ?
- 5- Quels principes généraux du droit le Conseil d'Etat a-t-il dégagé révélant des liens entre droit de la fonction publique, en tant que droit public du travail et droit du travail au sens de droit privé du travail ?
- 6- Quels sont été les apports des arrêts suivants :
 - Cour de Justice des Communautés européennes (C.J.C.E.), 17 décembre 1980, Commission c/Belgique ?
 - Conseil d'Etat (C.E.), Section, 27 mars 2019, Syndicat C.F.D.T. Affaires étrangères ?